

Gourrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE



Écrit à 3000 Ex

ABONNEMENTS

6 mois	fr. 2.50
un an	fr. 5.00

Départements et Étranger: le port en sus

Rédaction & Administration

52, Rue du Château, TOURCOING

INSERTIONS

Annonces	la ligne, 15 cent.
Réclames	id. 40 cent.
Demandes d'emploi	id. 10 cent.

L'OPPOSITION

Nous avons fait appel aux hommes de bon sens, en les suppliant de vouloir bien secouer leur indifférence en matière politique, afin de faire plus sérieusement leur devoir de citoyens. Nous avons voulu diminuer le nombre des abstentionnistes, pour que le suffrage universel mieux compris, mieux pratiqué, puisse nous donner une majorité capable d'organiser une République d'intérêt général.

Depuis plus de 30 ans, que nous avons la République, elle a glissé de ministères opportunistes en ministères radicaux et elle a fini par tomber entre les mains d'un ministère opportuno-radical-socialiste-anarchiste, c'est-à-dire entre les mains de gens qui se sont toujours détestés, qui se sont insultés pour s'emparer du pouvoir et qui ont fini par se mettre d'accord pour la curée.

La France est administrée par des rongeurs et non par des défenseurs de la République.

La politique a produit des gens qui vivent de politique au détriment des intérêts de la Patrie et du Peuple.

Les fraudes du commerce, les sophistications de marchandises ne sont rien en comparaison des fraudes électorales et des poisons que les politiciens font avaler aux électeurs naïfs, crédules et dupes.

Depuis 1870, le peuple français est agité et exploité par les républicains de toutes sortes; il semble que le mot de République doit suffire à une société qui n'a rien de républicain.

Tout le monde se dit républicain, c'est de mode; mais cela est mal porté.

Le républicain doit être libéral, démocrate et honnête.

Nous voyons, dans les groupes qui se disent républicains, dominer les goûts aristocratiques, et l'autoritarisme qui conduit les mauvais citoyens à exercer la tyrannie.

Une République de maîtres-possesseurs, affichant partout leur vanité, leur insolence et leur insuffisance; ce n'est pas la bonne République.

Un gouvernement d'exploiteurs, de trafiquants, de rongeurs et de gens véreux; ce n'est pas un gouvernement républicain.

Puisque c'est en vertu du suffrage universel que le gouvernement de la République existe, il doit fonctionner dans l'intérêt de la nation qui tire sa force de la masse électorale.

Nous avons dit autre part, que défection faite des 4 millions d'abstentionnistes, les élections donnaient le pouvoir à un peu plus de la moitié des 6 millions de votants; soit à environ 3 millions et demi d'électeurs.

La majorité électorale s'abstient, la minorité trafique des élections et quelques mercantis arrivent à gouverner la France, sous le titre de gouvernement de la République.

Lorsque j'entends des malhonnêtes gens faire parade d'honnêteté, je leur dis: «Vous mentez, vous n'êtes pas d'honnêtes gens!»

Lorsque des individus, avides de distinctions honorifiques et de sinécures grassamment payées, osent se dire républicains, je leur crie bien haut: «Vous en avez menti, vous n'êtes pas des républicains.»

Lorsque je constate l'incapacité des élus, qui se sont fait nommer conseillers municipaux, maires, conseillers généraux et députés et qui parlent de leur républicanisme, je leur dis très énergiquement: «Vous n'êtes pas des républicains, puisque vous n'êtes que des accapareurs de fonctions publiques.»

Et enfin, lorsque je vois des francs-maçons enrôlés au service de l'Alliance Israélite Universelle, pousser des cris d'alarmes au nom de la République qu'ils disent menacée, je leur dis bien en face: «Vous en avez menti, la République n'est pas en danger, mais c'est la France que vous avez mise en péril; et c'est le peuple que vous trompez, lorsque vous lui dites que vous êtes des philosophes, des philanthropes et des républicains.»

Il faut en finir avec les quelques milliers de malfaiteurs publics qui exploitent la République et qui la déshonorent. C'est pour cela que je fais appel au bon

sens, à l'honnêteté et au dévouement des électeurs qui veulent nettoyer la France de la vermine qui la ronge.

Nous plaçons les intérêts de la France au-dessus de tout, nous ne mettons pas la République en discussion. Elle n'est pas menacée, mais nous voulons nous défendre contre les internationalistes, qui, sous prétexte de République et de guerre aux cléricalismes, font dévaler l'argent du peuple par une race capable de tous les crimes pour de l'argent.

Le ministère Waldeck-Rousseau a formé une union entre les prétendus républicains opportuno-radicaux-socialistes-anarchistes. Ce ministère a laissé toute liberté d'action aux voleurs et aux assassins enrôlés par les Juifs et les Francs-Maçons pour le service de l'affaire Dreyfus.

Cette méprisable affaire Dreyfus a semé la discorde dans le peuple français et elle a établi l'anarchie partout.

Les Francs-Maçons devenus les maîtres du gouvernement pratiquent la tyrannie contre tous ceux qui ne sont pas de leur bande; ils se proposent de faire réhabiliter les frères Ravachol et Caserio et de leur élever des statues.

Pendant que les malfaiteurs publics se livrent à toutes les orgies et à tous les excès, les honnêtes gens sommeillent et ils laissent tout faire. Cependant ils ont le devoir de rétablir l'ordre et d'assurer la sécurité sociale et nationale.

Il n'y a pas à dire, chacun isolément: «Je n'y puis rien.» Vous êtes dans l'erreur, vous pouvez beaucoup; vous êtes des électeurs, agissez et faites justice avec vos bulletins de vote.

Ne commettez plus la faute d'avoir peur de compromettre votre républicanisme, en faisant alliance avec les honnêtes gens de tous les partis.

Ne permettez plus à nos ennemis de s'associer pour nous terroriser et nous dominer; ne soyons pas assez maladroits pour nous diviser à propos d'opinions politiques.

Travaillons tous à former une formidable opposition au ministère Waldeck-Rousseau. Du moment qu'il y a alliance entre les internationalistes opportuno-radicaux-socialistes-anarchistes; il n'y a plus que des dreyfusistes.

Unissons-nous donc pour défendre les intérêts nationaux contre les appétits internationaux. En présence du péril social et national, il ne doit plus y avoir de partis; faisons l'union de tous les bons français contre les internationalistes qui mangent notre pain et qui veulent faire démembrer la France au profit des nations conquérantes.

Levons-nous pour défendre la Patrie, la Justice, la Liberté, l'Honneur et le Bien public. Marchons unis dans les rangs de l'opposition, apprenons-nous à bien voter et, en 1902, notre opposition, pareille à une avalanche, emportera dans son rapide courant les exploitateurs de la République, les traîtres et les tyrans.

La France débarrassée de ses ennemis de l'intérieur sera forte et respectée à l'extérieur; chaque français pourra travailler en paix pour le bonheur du peuple, sous le gouvernement de la vraie République, une et indivisible.

Charles MEISS.

INFORMATIONS POLITIQUES

M. de Lur-Saluces devant la Haute-Cour

La répugnante comédie de la Haute-Cour de justice, recommencée cette semaine. Mêmes acteurs. Le ventripotent Fallières présidait, toujours prêt à étouffer la défense et Bernard était chargé de requérir au nom du Gouvernement.

M. de Lur-Saluces s'est refusé à répondre aux questions qui lui étaient posées par des gens qu'il se refusait à considérer comme des juges. Il s'est borné à lire une belle et courageuse déclaration où il n'a révoqué ni sa responsabilité, ni sa démission, ni son acte. «Je ne retire rien de ce que j'ai dit, je n'efface rien de ce que j'ai écrit, je ne rétracte et ne regrette rien de ce que j'ai fait; je considère, qu'en tout cela, j'ai simplement usé de mon droit et rempli mon devoir.»

Si M. de Lur-Saluces s'était adressé à des adversaires de bonne foi, s'il avait parlé à des hommes libres, pouvant avoir le respect des idées d'autrui, même lorsque ces idées choquent le plus violemment leurs leurs, cette déclaration aurait suffi à le faire acquiescer. Mais hélas! c'était de «misérables» esclaves de l'école de Fallières. Ces esclaves ont reçu des ordres, ils devaient obéir. Sans aucun témoignage, sans preuve de complot,

les «calmans» de la Haute-Cour l'ont condamné à cinq années de bannissement.

Voilà donc encore un nouvel acte qui témoigne du mépris qu'ont les sectaires de la Maçonnerie pour la République.

Comme l'a dit un de nos grands confrères de Paris, les vieux misérables qui, dans leur jeunesse, ont consacré à l'étude du Droit, les heures qu'ils ne donnaient pas à la débauche, n'ont pas le moindre remords de priver de leur liberté ou de chasser de leur patrie des hommes contre lesquels on n'a jamais fourni une preuve quelconque, fut-elle fautive.

Mentionnons lui-même, le chef des casseroles, sur lequel a reposé toute l'instruction, n'a jamais rien affirmé. Il a dit que des gens qu'il ne pouvait nommer, mais qui lui inspiraient confiance, lui avaient rapporté certains propos qui lui avaient fait croire, etc., etc.

C'est sur de pareilles déclarations que l'on a condamné et que l'on tient prisonnier à Clairvaux depuis deux ans Jules Guérin, dont la force de résistance paraît irriter les sectaires, puisque l'on s'arrange pour couper les conduits d'aération des cheminées, afin que le captif soit empoisonné lentement par l'acide carbonique.

Tous les prétendus intellectuels, les universitaires, les esthètes, les rhéteurs, les Jaurès, les Zola, les Pressensac, les Seailles, les Duclaux, les Buisson, qui se livraient à des déclamations d'une si comique extravagance à propos du traître Dreyfus, ne donnent pas signe de vie à propos de ces procès de la Haute-Cour qui sont des monuments d'ignominie et d'injustice.

Pas un ne songe à prendre le dossier tel qu'il est et à dire: «Vous ne pouvez pas condamner des citoyens français sans fournir le moindre témoignage positif de ce que vous alléguiez contre eux.»

Justice! Variété Lumière! Droits de la défense! Ils sont jolis les droits de la défense sous la F. M. Et comme M. de Lur-Saluces a bien fait d'opposer le dédain le plus absolu aux Américains et aux coups de casseroles de Fallières et de Bernard, semblant dire à ces agents de la Maçonnerie: «J'ai fait mon devoir... Faites votre métier!»

Le Congrès radical de Paris

La mise en demeure, qui Jaurès a faite dernièrement au parti radical, s'effrayé la Franc-Maçonnerie qui, à l'instigation du F. Brissou, a décidé d'avisier sur le champ au moyen le plus pratique d'éviter une scission définitive entre socialistes et radicaux.

Toute la fine fleur de la bourgeoisie révolutionnaire était représentée au Congrès tenu à Paris cette semaine: les F. F., Pelletan, G. A. Hubbard, Bourgeois, Brissou, brillaient au premier rang. Il n'est pas jusqu'au F. Goblet qui, pour cette circonstance solennelle, ne soit sorti de la retraite forcée où l'avaient mis ses électeurs en 1898.

Au premier appel des Loges, le petit Goblet a vivement quitté sa thébaïde. On l'a revu au Congrès radical, profitant de ce qu'il a vieilli et de ce qu'il avait disparu, pour jouer les Patriarches et les Pontifes.

Notre Goblet d'autrefois n'a, d'ailleurs, nullement changé. Nous parlons du moral, bien entendu, car pour le physique, il est fort possible que cet ex-rempart de la rue Cadet ait blanchi en vieillissant.

Ce qui n'a pas vieilli, c'est sa rage, sa haine, sa jalousie, son dépit. Son âme de sectaire d'écus s'est ouverte tout entière, et, dès les premiers mots de son discours, toute sa haine s'est épanchée comme un torrent trop longtemps endigué.

Certains de mes amis, s'est-il écrié, ont dit que j'avais quitté la politique; c'est la politique qui m'a quitté!

Que ce mot peint admirablement cet homme qui a sur le visage le sang d'Henriette Bonnavie, lâchement assassiné à Châteaullain, parce qu'elle priait Dieu dans une chapelle... Comme il explique très bien son effort suprême pour revenir à cette politique qui n'a plus voulu de lui, alors qu'il voulait encore d'elle!

Dans l'espoir qu'une candidature quelconque naître de cette exhibition suprême et que les Loges aient enfin pitié de lui, le F. Goblet a hâtessement renié le peu d'actes ou de paroles honnêtes qu'il eussent pu, dans une certaine mesure, lui faire pardonner tant de turpitudes.

Pour conquérir les bonnes grâces des Socialistes, leurs agents, il a déclaré que les radicaux ne devaient pas être collectivistes, mais qu'en matière électorale ils devaient quand même leur tendre la main...

Faut-il rappeler à l'impudent vieillard qu'en 1885, étant ministre de l'intérieur, il protestait en ces termes contre l'exhibition du drapeau rouge:

«Je dis que je ne puis pas plus tolérer le drapeau rouge que le drapeau blanc, qu'il n'y avait qu'un drapeau, celui de la Patrie; le drapeau tricolore.»

Aujourd'hui, en se mettant à la remorque des socialistes, M. Goblet s'affirme pour le drapeau rouge de l'International contre le drapeau tricolore de la France.

Le Congrès radical a appuyé F. Goblet dans ces déclarations. Quant au programme exposé, c'est un mythe. L'étiquette radicale et maçonnique suffit à ce monde qui a plus de haine et d'appétits que de convictions.

Dans un but purement électoral, les radicaux, après avoir protesté naguère avec une indignation comique quand on les soupçonnait d'une certaine tendresse pour le collectivisme, sont devenus subitement très modestes; ils ont décidé de se ranger derrière les ministres et d'ambolter le pas aux collectivistes: «Nous ne connaissons pas d'ennemis à gauche», a déclaré Camille Pelletan.

Par là, la Franc-Maçonnerie tient toutes les ficelles de ces pantins, et collectivistes et radicaux se gâtent tous dans la main aux tenues du Grand-Orient.

Les pantalonnades du F. André

Notre ministre de la guerre marche à grands pas vers la célébrité; non, comme l'écrit le *Libre Parole*, cette célébrité banale, commune à tant de militaires, qui s'acquistent sur les champs de bataille ou dans l'organisation de la victoire, mais une célébrité spéciale, civile et laïque, qui effacera celle de Guibollard et des Calino et de tous les idiots fameux.

Dans le drame où se jouent les destinées du pays et dont Waldeck-Rousseau est le metteur en scène, André est chargé de la partie comique, d'amuser la galerie, et il faut lui rendre cette justice qu'il s'en acquitte à souhait.

Qu'il s'agisse d'inaugurer une piscine ou un lycée de jeunes filles, de rendre hommage aux belles-lettres ou de présider un concours de pompes à incendie, c'est F. André qui délègue le ministère, comme ces cabots défrêlés qui vont chercher en province le succès qui les a abandonnés dans la capitale.

Et rien n'est hilarant, grotesque et pitou, comme les palabres érudites après boire par ce fils dévoué de la Vouve.

Il paraît que le ministère fait des gorges chaudes, se repose de la réfrigérante solennité de Waldeck, on savourant les productions de cet estropié de corvette, que des petits complots se forment au sein du cabinet pour expédier André à toute occasion dans toutes les directions.

Les conspirateurs ont dû se faire cette semaine une pinte de bon sang.

André avait été expédié à Clermont-Ferrand pour inaugurer un lycée de jeunes filles (!) ouvert, d'ailleurs, depuis deux ans!

Il n'a pas dit à ces enfants, comme F. Hubbard jadis:

«Faites-vous des cuisses»; mais, après leur avoir appelé que le lycée faisait des épouses et des mères, il a immédiatement fait illusion à Jeanne d'Arc!

Aux officiers il a dit: «Il ne faut pas seulement que le pays, le jour où il devrait faire appel à la force, puisse compter sur vous pour lutter jusqu'au bout, mais sur autre chose encore, et c'est pour la victoire que je compte sur vous.»

«L'événement qui lui rendait hommage: «C'est bien, a dit le F., il faut rendre à César ce qui est à César.»

César André!

A l'heure des toasts, ce fut naturellement mieux encore.

F. André but à Mougout, «l'aveul des postes, le grand-père des télégraphes, le père des postes!» Et la saur?

«Et comme il avait soif encore, André but à Mille-rand, «le père éternel de tous ces progrès!»

On croirait à une fantasia de vaudevillistes en goguettes. Ce sont les phrases textuelles du discours ministériel.

Ces charentonnades ont continué à Royat et à Rouen.

On ne s'embête pas en Auvergne et en Normandie.

Mais quand Boléc est en tournée, pourquoi le ministre Baudin n'organise-t-il pas des trains de plaisir?

Courrier Parlementaire

Au Sénat

Dans leur hâte d'en finir avec la liberté d'enseignement les «vieux pousseurs» du Luxembourg n'ont pas craint d'affronter la congestion cérébrale qui guette un certain nombre d'entre eux.

Aux plus débiles, aux plus impotents, aux plus gâteux, comme lorsqu'il s'agissait d'envoyer les patriotes en prison ou en exil, la haine a rendu quelque force.

Pour bien prouver à Waldeck-Rousseau leur désir de rester dans la servitude, l'ex abbé Combes, l'ancien enst de chœur, Maxime Lecomte, Vallé et leurs dignes émules se sont résignés à passer la nuit sur les banquettes, et comme les criminels, ils ont attendu l'heure de minuit samedi dernier pour perpétrer leur mauvais coup.

Combes s'est surtout signalé dans ces séances extraordinaires, et il a prononcé un discours où les sentiments de haine contre l'enseignement religieux se sont manifestés dans des conditions telles que beaucoup de sénateurs ont été étonnés de les voir manifester par la bouche d'un ancien élève de séminaire.

Il y a, en effet, un fait complètement anormal et qui doit donner à réfléchir aux directeurs d'institutions religieuses.

Comment peut-il se faire que l'enseignement religieux soit défendu actuellement par d'anciens élèves de l'Université et qu'il soit attaqué précisément par ceux qui auraient pour devoir de le défendre, par leurs anciens élèves.

En effet, Waldeck-Rousseau est un élève des jésuites, Monis élève de jésuites, Lanesan élève des jésuites, Trouillot élève des jésuites, Maxime Lecomte élève du collège de Tourcoing, Combes élève de séminaire, et tant d'autres qu'il est inutile de désigner.

Et les congrégations trouvent un appui, aujourd'hui surtout, dans le monde universitaire.

Drumont est élève de Charlemagne, Jules Lemaitre, François Coppée, Syveton, Dausset, la plupart des journalistes en renom de notre époque sortent de l'Université, et si nous ne craignons d'être accusés de sottise vanité en nous plaçant à côté de ces hommes éminents, nous dirions également que nous-nous-requi de l'Alma Mater, autrement dit

l'Université le peu de savoir que nous possédons.

Il y a là un fait caractéristique. Dans nos articles sur l'action maçonnique, nous dirons toute notre pensée à cet égard; nous monterons les lacunes qui existent dans l'enseignement religieux et les imprudences commises chaque jour par les établissements congréganistes qui, trop souvent dans un intérêt particulier, recrutent de bons élèves un peu partout, ne tenant pas compte des conditions sociales de ces élèves, et les mettent dans les classes en rapport journalier avec des jeunes gens d'origine différente, suscitant ainsi des jalouxies et même des haines entre les camarades de la même école. Dès la fin des études, en effet, la sélection se fait; les plus riches vont de leur côté, les pauvres vont de leur côté, et lorsqu'ils se rencontrent par hasard dans la vie, ce ne sont plus des camarades qui se serront la main, mais souvent des ennemis qui s'observent avec défiance.

L'enseignement congréganiste souffre ainsi de cet état de choses, car si l'ancien élève pauvre se croit méprisé par ses anciens condisciples, évidemment il doit en accuser ses maîtres eux-mêmes et il devient révolutionnaire.

Voilà, à notre avis, la seule explication plausible du fait si anormal que nous avons vu se produire pendant la discussion de la loi contre les congrégations à la Chambre et au Sénat.

M. Rambaud, un ancien universitaire, a répondu à l'ex-abbé Combe; il a exposé la doctrine du parti républicain libéral; et il a défendu l'enseignement religieux avec une éloquence admirable, mais qui ne pouvait exercer d'influence sur une assemblée dont le parti était pris.

Son amendement a été repoussé, comme d'ailleurs tous les amendements qui pouvaient gêner le gouvernement.

Toutefois, il est un article de la loi que le Sénat n'a pas osé adopter. Il s'agit de l'article 18 qui visait la répartition des biens des congrégations dissoutes.

M. Tillaye a soutenu un amendement portant suppression de la confiscation des biens des congréganistes et il a soutenu qu'il n'y a pas de biens sans maîtres, et que, par conséquent, l'Etat n'a pas le droit, de s'emparer de ces biens.

Après une longue discussion, M. Tillaye s'est rallié à un amendement présenté par M. Guérin et analogue au sien.

La Franc-Maçonnerie n'a pas encore osé proposer la confiscation des propriétés; elle n'a pas osé pour le moment attenter à la propriété individuelle. Les Juifs ne l'ont pas voulu. Mais, c'est reculer pour mieux sauter.

La confiscation est dans les principes de la secte; il y sera procédé lorsque le moment paraîtra plus favorable et plus opportun.

Actuellement, par la loi contre les congrégations, la maçonnerie s'est surtout occupée de la question de l'enseignement.

Elle a imposé le délai de trois mois pour la demande en autorisation, de façon à pouvoir fermer à la rentrée d'octobre les établissements religieux qui lui déplaisent.

C'est un avenir peu riant pour les communes qui seront à pourvoir à l'instruction des élèves des établissements congréganistes qui viendront à être supprimés.

A Tourcoing et à Roubaix, nos collèges et écoles ne seront pas touchés; mais, si nous avions un conseil à donner aux directeurs de ces établissements, ce serait de prendre, dès à présent, leurs dispositions pour prévenir les effets de nouvelles lois maçonniques qui seront déposées l'an prochain, dès que la Chambre sera renouvelée.

Nous ne saurions trop le répéter; nous frapperons sur le clou jusqu'à ce qu'il ait pénétré complètement, la Franc-Maçonnerie veut détruire l'enseignement religieux en France, et dans chaque législature, elle proposera des lois tyranniques tendant à cette suppression.

Elle y mettra le temps, mais elle arrivera à son but évidemment, si les catholiques et les libéraux se refusent, comme il l'ont fait jusqu'à ce jour à s'entendre et à s'unir autour d'un drapeau commun.

Lu loi Waldeck-Rousseau a été votée comme il fallait s'y attendre; mais, ce n'est qu'une étape. La Maçonnerie n'a pas achevé son œuvre.

Lundi et jours suivants, le Sénat s'est constitué en Haute-Cour de justice pour juger M. le comte de Lur-Saluces, condamné par contumace à dix ans de bannissement et qui était rentré en France dans les conditions que l'on sait.

Pendant trois jours, ce fut un défilé de casseroles que l'on avait déjà entendus dans le procès Déroulède, Buffet et Guérin; on entendit les mêmes courrages, les mêmes papotages, mais pas l'ombre d'une preuve de complot, d'une entente entre MM. de Lur-Saluces, Déroulède et Guérin.

Sous prétexte qu'on a vu ou deux des accusés se saluer ou prendre le train à la même heure, pour Nice ou pour Londres, le Procureur Général Bernard en a conclu que cela suffisait pour condamner des citoyens français qui, selon lui, voulaient ainsi changer la forme de Gouvernement.

Malgré toute l'éloquence de M. Jscquier, M. de Lur-Saluces a été condamné à cinq ans de bannissement.

Dans sa séance de vendredi, le Sénat a joué un bien mauvais tour au maire radical-socialiste de

To. 12718

